



***"Ne touchez pas au droit de grève !"***

***Le droit de grève est menacé  
au plan mondial !***

**Rassemblement le 18 février à partir de 17 heures,  
sur le Parvis des droits de l'Homme, au Trocadéro (Paris)**

*Le 18 février 2015 a été désigné par le Conseil général de la CSI « Journée d'action mondiale de défense du droit de grève », qui fait l'objet d'une attaque par le Groupe des employeurs à l'OIT. Un rassemblement unitaire (CGT, CFDT, FO, CFTC) se tiendra sur le Parvis des droits de l'Homme, afin de marquer symboliquement notre adhésion à cette journée, en présence de Philippe Martinez, Secrétaire général de la CGT, Laurent Berger, Secrétaire général de la CFDT, Jean-Claude Mailly, Secrétaire général de FO et Philippe Louis, Président de la CFTC. Sharan Burrow, Secrétaire générale de la CSI et Bernard Thibault, Représentant des travailleurs français au Conseil d'administration du BIT prendront la parole.*

Depuis plus de deux ans, les représentants des employeurs au sein de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) prennent prétexte d'attaques contre le droit de grève pour affaiblir les régulations mondiales en matière de travail, et plus généralement l'OIT elle-même.

Dans ce contexte délétère, le dernier Conseil d'Administration du Bureau international du travail (BIT) à la mi-novembre a été mis dans l'incapacité de prendre la seule décision susceptible de régler le différend juridique qui oppose les employeurs et les travailleurs sur le droit de grève : saisir la Cour Internationale de Justice (CIJ) de La Haye, comme le prévoit la constitution de l'OIT.

Le sujet n'est pas clos pour autant ; il reviendra lors d'une prochaine session du Conseil d'Administration du BIT en mars 2015 et fera l'objet d'une réunion tripartite préalable du 23 au 25 février, spécifiquement dédiée à la question du droit de grève. Certains gouvernements font mine d'espérer qu'un compromis soit atteignable lors de cette « session de rattrapage », alors que ni les travailleurs, ni les employeurs (dont le seul objectif est de maintenir le blocage), n'y croient encore.

Face au blocage, la CSI a décidé d'une **mobilisation internationale intitulée "Ne touchez pas au droit de grève !", le 18 février 2015.**

La Cgt est impliquée dans cette campagne afin de faire évoluer le rapport de force et défendre les libertés fondamentales et les droits de l'homme. <http://www.cgt.fr/Ne-touchez-pas-au-droit-de-greve.html>

**Rassemblement le 18 février à partir de 17 heures,  
sur le Parvis des droits de l'Homme,  
au Trocadéro (Paris)**